

# ATELIERS PÊCHE

## Sensibilisation



Chaque année, lorsque la période estivale bat son plein, les offices de tourisme des communes littorales sont très sollicités. L'île de Ré n'échappe pas à la règle.

En prévision de cette période, les 10 communes renforcent leurs effectifs par du personnel saisonnier arrivant des quatre coins de la France et qui ne connaît pas forcément, entre autres, la mer et les différentes pratiques de la pêche récréative. L'Association pêche et nautisme rivedousais doit souvent renseigner ces employés gênés de ne pouvoir répondre correctement aux touristes à propos de ce loisir.

Aussi, cette année, fin mai, l'association a proposé une **formation/information concernant tout particulièrement la pêche à pied**. L'effectif étant assez important, il a fallu organiser 2 groupes. Au bout de la plage sud de Rivedoux, une sortie sur l'estran a été tout particulièrement appréciée de l'aveu même des participants, même si certains étaient des *locaux*. **Le phénomène des marées, les règles de sécurité, les bonnes pratiques pour respecter l'environnement et la ressource, les tailles minimales de capture des coquillages et crustacés, les outils autorisés, les zones interdites ont été les sujets abordés répondant à leur préoccupation**. Bien entendu, avant de repartir, l'association leur a fourni, pour chaque office, un stock de guides des bonnes pratiques 2015, l'édition 2016 n'étant pas encore prête.

Cette initiative a parfaitement répondu aux besoins des employés des offices ; leur responsable a, dès à présent, souhaité renouveler cette action en 2017, ce que l'APNR accepte volontiers.

Annick Danis  
présidente de l'APNR